

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par M. Bani Haddad et M. Neil Konthiamadom George du contrôle conjoint de l'activité de gestion hôtelière appartenant à la société « African Hotel Development Luxembourg SAS »

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **Les acquéreurs :** M. Bani Haddad et M. Neil Konthiamadom George;
- **La cible :** Les activités de gestion hôtelière de la société « African Hotel Development Luxembourg SAS » (Groupe ONOMO)

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Services de gestion hôtelière.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 26 janvier 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition par M. Bani Haddad et M. Neil Konthiamadom George du contrôle conjoint de l'activité de gestion hôtelière appartenant à la société « African Hotel Development Luxembourg SAS ».

« African Hotel Development Luxembourg SAS » est une société par actions simplifiée, de droit luxembourgeois, immatriculée au registre de commerce et des sociétés (RCS) de Luxembourg sous le numéro B190309, et dont le siège social se situe à 4-6, rue du Fort RheinsheimL-2419Luxembourg,Grand-Duché de Luxembourg. Elle agit en tant que plateforme d'investissement et de gestion hôtelière qui opère ses hôtels sous la marque ONOMO à l'international, notamment en Afrique.

M. Bani Haddad et M. Neil Konthiamadom George contrôlent conjointement la société « ALEPH Hospitality Holdings Limited » aux côtés de la société « African Hotel Development Luxembourg SAS ». « ALEPH Hospitality Holdings Limited » est une société à responsabilité limitée, de droit émirien, immatriculée sous le numéro 000006307 et constituée conformément aux lois et règlements de la zone franche Abu Dhabi Global Market (ADGM) à Abu Dhabi. Elle est active en gestion hôtelière au Moyen-Orient et en Afrique et propose des solutions de gestion aux propriétaires d'hôtels.

Fait à Rabat le 13 janvier 2026.